



« A vous de jouer sur la V4 ! »

Questions fréquemment posées sur la mise en place de la V4

Dernière mise à jour: 17/02/2009

1. Je suis industriel, suis-je concerné par la nouvelle version de trace One ?

Oui, tous les industriels adhérents du portail Qualité sont concernés et seront amenés à évoluer vers la V4 dans le courant de l'année 2009.

2. Quand serais-je amené à changer de version ?

Le changement de la version 3 vers la version 4 va se dérouler en 2 phases, chacune d'elles de manière progressive :

- Courant 2009 pour les fournisseurs alimentaires,
- Fin d'année 2009 pour les fournisseurs Droguerie, Parfumerie et Hygiène.

2. Y a-t-il de grands changements dans l'application ?

Vous ne serez pas perdus : tous les fondamentaux restent les mêmes : processus de rédaction, validation, signature ainsi que le principe de navigation.

L'ergonomie et le visuel sont améliorés pour votre confort et de nouvelles fonctionnalités enrichissent l'application. Vous retrouverez rapidement vos marques à l'aide des vidéos présentes sur cette page.

3. Comment me préparer à cette nouvelle version :

Trace One met à votre disposition le présent site web www.traceone.net. Il est là pour vous faire découvrir la V4 en quelques minutes. Il contient notamment :

- Un espace de test qui vous est spécialement dédié,
- Des exercices didactiques pour vous guider,
- Un quizz pour tester vos connaissances,
- Une Hotline dédiée : du Lundi au Vendredi de 8h à 19h, joignable par téléphone (+33(0) 1 56 90 24 34) ou par email (hotline@traceone.fr).

Important : Internet Explorer Version 7 et Java sont désormais des pré-requis pour vous connecter à la V4. Nous vous recommandons vivement de consulter les pré-requis accessibles sur www.traceone.net.

4. Quand et comment serais-je informé de l'activation de cette nouvelle version ?

Trace One vous informera personnellement, par email, tous les utilisateurs de l'ouverture effective de votre Portail et vous communiquera alors les nouvelles modalités de connexion.



5. Quels changements dans le nouveau cahier des charges V4 ?

Les nouveaux cahiers des charges V4 bénéficient des nouvelles fonctionnalités suivantes :

- Nouvelle ergonomie de saisie de recette
- Gestion multi déclinaison plus puissante et plus souple
- Outil d'annotation plus performant
- Saisie des caractéristiques optimisée
- Importations entre différents sections du cahier des charges

6. Que vont devenir mes anciens CDC ?

Tous vos anciens Cahiers Des Charges sans exception seront accessibles avec le nouveau portail V4. Ils ne seront transformés dans le nouveau format V4 uniquement après signature complète. Vous pourrez alors exploiter toutes les nouvelles fonctionnalités de ce nouveau format lors de la prochaine révision. Cette conversion est automatique et ne demandera aucune intervention de votre part.

7. Dans mon espace de test, je ne retrouve pas mes anciens CDC, est-ce normal ?

Oui, cet espace est uniquement destiné à vous faire découvrir le nouveau Portail V4. Dans les mois qui viennent, vous recevrez un email en provenance de Trace One vous informant de l'activation de votre nouveau Portail Qualité V4. En attendant, les échanges avec vos différents clients distributeurs doivent être effectués sur le Portail qualité actuel (V3).

8. Ai-je une opération particulière à faire pour activer mon portail V4 ou convertir mes CDC ?

NON, Trace One prend en charge l'activation de votre portail ainsi que la conversion de vos Cahiers des charges.

9. Faut-il prévoir des coûts supplémentaires ?

Non, aucun coût supplémentaire ne vous est demandé. Trace One prend en charge la gestion de cette mise à jour.

10. Est-ce que le portail de test V4 permet d'évaluer l'ensemble des fonctionnalités du portail qualité ?

La plupart des fonctionnalités sont disponibles. Cependant, les fonctionnalités listées ci-dessous n'ont pas été activées dans l'espace de test :

- La duplication, révision ou copie de section
- Le basculement en espace privé
- La génération de l'aperçu PDF
- La Signature d'une spécification / d'un cahier des charges
- La gestion de l'historique de modification dans la spécification